



Section de Montceau-les-Mines

Quel avenir pour le Centre Hospitalier ?

Le 31 mars, à l'occasion du départ du directeur JD Marquier, le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Christophe Lannelongue déclarait « Nous sommes en attente de la décision du Copermo (...) Cette décision est en quelque sorte une feuille de route (...) cette décision est une question de jours ». Concernant le projet médical il affirmait « ce projet sera vraisemblablement rédigé d'ici cet été ». Une fois cette étape franchie, l'ARS étudiera les autorisations d'exercice à délivrer, notamment celle concernant la chirurgie. (JSL 2.4.15)

Le Comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins Hospitaliers (Copermo) a pour mission de valider et de suivre les actions proposées par les Agences Régionales de Santé, en particulier de sélectionner et de prioriser les projets d'investissements nécessitant un financement de l'État et d'assurer le suivi des établissements en difficulté.

Le 10 février lors de la signature des documents sur la Communauté Hospitalière de Territoire (CHT) à Chalon-sur Saône, MC Jarrot déclarait « Après 20 ans de difficultés, notre hôpital devrait retrouver une certaine sérénité car le Contrat de Performance et le plan de retour à l'équilibre financier, en apurant les dettes sur 15 ans, mais en obtenant un retour à l'équilibre dès 2016, est tout à fait possible (...) L'apport de 6 millions d'euros avec les activités nouvelles que sont : la chirurgie urologique, vasculaire, gynécologique etc. devrait nous aider dans cette tâche (...) Je compte donc beaucoup sur la rénovation de notre bloc chirurgical mais aussi de la toiture pour offrir des conditions d'accueil dignes de ce nom dans notre service Médecine... mais, également, sur l'hôpital de jour que nous allons créer » (Montceau-news 10.2.15)

L'instruction de la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) du 7 avril 2015 décrit d'une manière très détaillée le dispositif des revues de projets d'investissement bénéficiant d'un accompagnement financier national en 2015 dans le cadre du Copermo. Une semaine avant la publication de cette instruction C. Lannelongue affirmait que la décision du Copermo était une question de jours. Depuis aucune information n'est diffusée par les autorités compétentes. La décision du Copermo a-t-elle été prise? Si oui, pourquoi n'est-elle pas annoncée?

Projet médical, autorisations d'exercice (notamment celle concernant la chirurgie), tout reste à faire! Nous sommes loin de la certitude affichée par le binôme Frizot-Dubreuil lors des dernières élections départementales. Ils écrivaient « ...signature du contrat de santé permettant de donner, enfin, des chances d'avenir à l'hôpital de Montceau (...) une victoire inespérée! »

A suivre...

Montceau-les-Mines, le 1er juin 2015